

## Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de Management

(V1 Octobre 2020)

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <b>PRESENTATION</b>              | <p>La formation « <b>Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de Management</b> » s'adresse <b>aux encadrants de terrain</b> engagés dans le management direct d'équipes et de collaborateurs.</p> <p>Les risques psychosociaux sont devenus des enjeux majeurs de performance sociale et économique dans les entreprises. L'ensemble des acteurs de l'entreprise sont concernés, toutefois, <b>les encadrants de proximité et de terrain peuvent à la fois être en difficulté alors qu'ils sont eux-mêmes des maillons centraux de l'organisation du travail et des équipes.</b></p> <p>Cette formation est animée par des formateurs expérimentés dans la conduite de démarches de prévention sur le terrain (psychologue du travail / psychosociologue), formés aux modèles d'analyse du travail et d'intervention systémique stratégique et supervisés.</p> <p><b>La pédagogie de cette formation a pour objectif</b> de rendre compréhensible les enjeux de santé au travail par tous et <b>d'aider les acteurs de terrain à identifier les leviers d'action possibles à leur niveau et les limites de leurs compétences nécessitant de s'appuyer sur d'autres acteurs internes et externes à l'entreprise.</b></p> |
| <b>OBJECTIFS</b>                 | <p>A l'issue de la formation, les participants seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les souffrances psychosociales au travail</li> <li>• Appliquer les méthodes d'analyse de situation de travail</li> <li>• Identifier les leviers d'action sur lesquels le manager peut agir</li> </ul>  |
| <b>PROGRAMME DE LA FORMATION</b> | <p><b>J1 : Repérer les souffrances psychosociales au travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Comprendre en quoi le travail peut être vecteur de santé</li> <li>○ Identifier les facteurs de tensions dans les organisations du travail</li> <li>○ Connaître les conséquences possibles sur les personnes (stress professionnel, épuisement professionnel, violences au travail, ...) et les collectifs de travail.</li> </ul> <p>⇒ Permettre à l'encadrant d'identifier son périmètre d'action et ses limites</p> <p><b>J2 : Appliquer les méthodes d'analyse de situation de travail au regard de son équipe</b></p>  |

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
|                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Connaître le cadre légal</li> <li>○ Connaître le modèle de référence de l'ANACT dans l'analyse des situations de tensions au travail</li> <li>○ Analyser une situation de travail afin d'identifier les facteurs de tension et de ressources dans la situation</li> </ul> <p>⇒ Permettre à l'encadrant d'analyser une situation objectivement afin d'en dégager des pistes d'action</p> <p><b>J3 : Identifier les leviers d'action sur lesquels le manager peut agir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Identifier à partir de situations réelles des leviers d'actions</li> <li>○ Savoir analyser sa pratique d'encadrement, notamment dans les situations de tensions au travail.</li> <li>○ Construire et s'appuyer sur des relais en interne.</li> </ul> <p>⇒ Permettre à l'encadrant d'analyser sa pratique et de s'appuyer sur des relais internes.</p> |
| <b>PUBLIC &amp; PRE REQUIS</b>  | <p>Prérequis : <b>Cette formation s'adresse aux professionnels de terrain concernés par l'encadrement.</b></p> <p>La composition des groupes est élaborée en amont de l'action après analyse de la demande de formation.</p>   |
| <b>CONDITIONS DE VENTE</b>      | <p>Groupe de 3 à 12 participants maximum.</p> <p>Les journées de formation sont proposées en intra et sur site.</p>  |
| <b>ORGANISATION &amp; DUREE</b> | <p>Une session de formation dure 3 jours, soit 21 heures.</p> <p>Le J3 n'est pas consécutif aux J1 et J2, il est à réaliser après 2 à 3 semaines à la suite d'un travail d'intersession demandé aux stagiaires ayant pour objectif de permettre un échange et une capitalisation sur les situations réelles des participants.</p>  |
| <b>METHODOLOGIE</b>             | <p>✓ <b>Méthodologie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Jour 1 &amp; 2 : <b>Repérer les concepts</b> liés à la santé au travail et les <b>outils d'analyse</b> des situations de travail</li> <li>⇒ Travail d'intersession : <b>Observer et mettre en pratique les grilles d'analyse</b> afin d'identifier des <b>leviers d'action</b></li> <li>⇒ Jour 3 : <b>Capitaliser</b> l'analyse réalisée en intersession et identifier les <b>pistes d'action</b></li> </ul> <p>✓ <b>Outils pédagogiques :</b></p> <p>Exposés suivis de questions-réponses avec les participants, cas pratiques, observations et analyse autour du visionnage de films, remise de support.</p>   |

|   |  |
|---|--|
| <p><b>FINANCEMENT</b></p>               | <p>A l'initiative de l'employeur dans le cadre du plan de développement des compétences :</p> <p>Tarif journée : 1200 Euros HT</p>   |
| <p><b>SUIVI ET EVALUATION</b></p>       | <p>La responsabilité pédagogique et l'animation de cette action de formation relève de la responsabilité du formateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une feuille de présence est émergée et remise à l'entreprise.</li> <li>- Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire.</li> <li>- Toute action est organisée en amont avec le commanditaire, ce dernier valide les conditions matérielles et partage des éléments de contexte.</li> <li>- Un temps d'évaluation (QCM) et de bilan (questionnaire de satisfaction) est organisé à chaud à la fin de la session de formation.</li> <li>- Une synthèse et un retour à froid sont partagés avec le commanditaire (RH, Chargé de formation, manager, etc.)</li> </ul> |
| <p><b>RESULTATS</b></p>                 | <p><i>100 % des participants estiment avoir la capacité de comprendre les RPS et la QVT</i><br/> <i>98 % des participants estiment avoir la capacité d'analyser une situation de travail avec l'outil de référence de l'ANACT</i><br/> <i>100 % des participants estiment avoir plutôt acquis ou totalement acquis la capacité de se positionner en tant qu'acteur en santé au travail.</i></p>  |
| <p><b>ACCESSIBILITE</b></p>             | <p>Les locaux mis à disposition pour la formation doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Formation déployée en intra.</p> <p>Pour toutes demandes, vous pouvez contacter notre référente handicap Carole Charras par mail <a href="mailto:c.charras@stdialectica.fr">c.charras@stdialectica.fr</a> ou par tel au 06.49.61.98.34.</p>   |
| <p><b>INTERVENANT &amp; CONTACT</b></p> | <p><b>Mathilde Montabonnel, psychologue du travail, présidente de Dialectica.</b></p> <p>Téléphone : 06.11.61.73.75<br/> Mail : <a href="mailto:m.montabonnel@stdialectica.fr">m.montabonnel@stdialectica.fr</a><br/> Web : <a href="http://www.stdialectica.fr">www.stdialectica.fr</a></p>   |